In Extenso

In Extenso Audit Alsace

5, Allée d'Helsinki
Espace Européen de l'Entreprise
BP 50043 Schiltigheim
67012 Strasbourg Cedex

Tél. : +33 (0)3 90 20 81 00
strasbourg@inextenso.fr
www.inextenso.fr

BUFO

Association

11, rue Turenne
68000 COLMAR

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

In Extenso

BUFO

Association

11, rue Turenne
68000 COLMAR

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de l'Association BUFO,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association BUFO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatif à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 Janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

En application de la loi, nous vous signalons que les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale ne nous ayant pas été communiqués, nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification de ces documents en vue de nous assurer de leur sincérité et leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité de direction.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatif à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.
- Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Schiltigheim, le 07 juin 2021

Le commissaire aux comptes

In Extenso Audit Alsace

Michel BUCHSER

BILAN ASSOCIATION

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	3 120	3 120			
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 081	482	599	869	- 270
Autres immobilisations corporelles	48 343	42 298	6 045	8 530	- 2 485
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières				60	- 60
TOTAL (I)	**52 544**	**45 900**	**6 644**	**9 459**	**- 2 815**
Stocks en cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis	3 051		3 051	2 057	994
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances usagers et comptes rattachés	71 320		71 320	26 964	44 356
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs				28	- 28
. Personnel					
. Organismes sociaux	360		360	360	
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	198 540		198 540	191 734	6 806
Valeurs mobilières de placement	96 130		96 130	96 130	
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	86 391		86 391	99 217	- 12 826
Charges constatées d'avance	690		690	355	335
TOTAL (II)	**456 482**		**456 482**	**416 844**	**39 638**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	**509 027**	**45 900**	**463 126**	**426 303**	**36 823**

IN EXTENSO
AUDIT ALSACE
5 Allée d'Helsinki
67300 SCHILTIGHEIM
Tél. : 03 90 20 81 00
Expert-comptable
Commissaire aux Comptes

BILAN ASSOCIATION(SUITE)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise	373 315	315 691	57 624
. Ecarts de réévaluation			
. Réserves	6 712	6 712	
. Report à nouveau			
. Résultat de l'exercice	43 621	57 625	- 14 004
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecarts de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	**423 649**	**380 027**	**43 622**
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (II)			
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement			
. Sur autres ressources			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	10 961	9 018	1 943
Autres	28 516	37 258	- 8 742
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	**39 478**	**46 276**	**- 6 798**
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	**463 126**	**426 303**	**36 823**
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

IN EXTENSO
AUDIT ALSACE
5 Allée d'Helsinki
67300 SCHILTIGHEIM
Tél. : 03 90 20 81 00
Expert-comptable
Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RESULTAT ASSOCIATION

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises	329		329	1 056	- 727	-68,84
Production vendue biens						
Production vendue services	79 986		79 986	52 061	27 925	53,64
Montants nets produits d'expl.	**80 314**		**80 314**	**53 117**	**27 197**	**51,20**
Autres produits d'exploitation						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			156 991	212 890	- 55 899	-26,26
Cotisations			615	925	- 310	-33,51
(+) Report des ressources non utiliées des exercices antérieurs						
Autres produits			9 667	4 133	5 534	133,90
Reprise de provisions						
Transfert de charges			3 706	146	3 560	N/S
Sous-total des autres produits d'exploitation			**170 979**	**218 095**	**- 47 116**	**-21,60**
Total des produits d'exploitation (I)			**251 293**	**271 212**	**- 19 919**	**-7,34**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)						
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés			3 472	3 597	- 125	-3,48
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)			**3 472**	**3 597**	**- 125**	**-3,48**
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (IV)						
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			**254 765**	**274 809**	**- 20 044**	**-7,29**
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT						
TOTAL GENERAL			**254 765**	**274 809**	**- 20 044**	**-7,29**

IN EXTENSO
AUDIT ALSACE
5 Allée d'Helsinki
67300 SCHILTIGHEIM
Tél. : 03 90 20 81 00
Expert-comptable
Commissaire aux Comptes

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation	%
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks de marchandises	-994	170	- 1 164	684,71
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés	10 768	9 720	1 048	10,78
Services extérieurs	15 595	11 309	4 286	37,90
Autres services extérieurs	27 234	22 727	4 507	19,83
Impôts, taxes et versements assimilés	3 733	2 703	1 030	38,11
Salaires et traitements	117 355	128 273	- 10 918	-8,51
Charges sociales	32 812	37 726	- 4 914	-13,03
Autres charges de personnels				
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	4 514	4 416	98	2,22
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
. Pour risques et charges : dotation aux provisions				
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Autres charges	127	141	- 14	-9,93
Total des charges d'exploitation (I)	**211 143**	**217 184**	**- 6 041**	**-2,78**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)				
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)				
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	**211 143**	**217 184**	**- 6 041**	**-2,78**
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	**43 621**	**57 625**	**- 14 004**	**-24,30**
TOTAL GENERAL	**254 765**	**274 809**	**- 20 044**	**-7,29**

Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Bénévolat	8 412	3 613	4 799	132,83
. Prestations en nature				
. Dons en nature				
Total	**8 412**	**3 613**	**4 799**	**132,83**
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				

IN EXTENSO
AUDIT ALSACE
5 Allée d'Helsinki
67300 SCHILTIGHEIM
Tél. : 03 90 20 81 00
Expert-comptable
Commissaire aux Comptes

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation	%
. Personnel bénévole	8 412	3 613	4 799	132,83
Total	**8 412**	**3 613**	**4 799**	**132,83**

IN EXTENSO
AUDIT ALSACE
5 Allée d'Helsinki
67300 SCHILTIGHEIM
Tél. : 03 90 20 81 00
Expert-comptable
Commissaire aux Comptes

ANNEXE COMPTABLE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 463 126,40 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 43 621,48 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

IN EXTENSO
AUDIT ALSACE
5 Allée d'Helsinki
67300 SCHILTIGHEIM
Tél. : 03 90 20 81 00
Expert-comptable
Commissaire aux Comptes

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été établis selon le règlement comptable 2018-06 applicable à l'établissement des comptes annuels des personnes morales à but non lucratif.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue:

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé. La provision pour dépréciation des stocks est une provision pour rotation lente.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CHANGEMENTS DE METHODE

Néant.

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Comptes	Solde au 31/12/2019	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2020
Fonds associatifs	315 690,55	57 624,69		373 315,24

IN EXTENSO
AUDIT ALSACE
5 Allée d'Helsinki
67300 SCHILTIGHEIM
Tél. : 03 90 20 81 00
Expert-comptable
Commissaire aux Comptes

FAITS SIGNIFICATIFS

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. A la date d'arrêté des comptes par le dirigeant des états financiers 2020 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature de l'association RESI concernent essentiellement le bénévolat.

Les heures réalisées à titre en 2020 (consultations, animation, réunion, études dossiers TPMR) sont évaluées à 821 heures.

Avec une valorisation au SMIC horaire, cela représente 8.412 €.

IN EXTENSO
AUDIT ALSACE
5 Allée d'Helsinki
67300 SCHILTIGHEIM
Tél. : 03 90 20 81 00
Expert-comptable
Commissaire aux Comptes

ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des		Augmentations
	immobilisations au début d'exercice	Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	3120		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	1081		
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport	35 288		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	11 296		1759
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	**50 785**		**1 759**
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	60		
TOTAL			
TOTAL GENERAL	**50 845**		**1 759**

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			3 120	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels			1 081	
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport			35 288	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			13 055	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			**52 544**	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	60			
TOTAL	**60**			
TOTAL GENERAL	**60**		**52 544**	

IN EXTENSO
AUDIT ALSACE
5 Allée d'Helsinki
67300 SCHILTIGHEIM
Tél. : 03 90 20 81 00
Expert-comptable
Commissaire aux Comptes

ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	3 120			3 120
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	212	270		482
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport	28 032	3298		31 330
Matériel de bureau, informatique, mobilier	10 022	946		10 968
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	**38 266**	**4 514**		**42 780**
TOTAL GENERAL	**41 386**	**4 514**		**45 900**

IN EXTENSO
AUDIT ALSACE
5 Allée d'Helsinki
67300 SCHILTIGHEIM
Tél. : 03 90 20 81 00
Expert-comptable
Commissaire aux Comptes

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	71 320	71 320	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	360	360	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	196 685	196 685	
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	1 855	1 855	
Charges constatées d'avance	690	690	
TOTAL GENERAL	**270 910**	**270 910**	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	10 961	10 961		
Personnel et comptes rattachés	6 119	6 119		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	18 115	18 115		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	322	322		
- T.V.A				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	3 960	3 960		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**39 478**	**39 478**		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

IN EXTENSO AUDIT ALSACE
5 Allée d'Helsinki
67300 SCHILTIGHEIM
Tél. : 03 90 20 81 00
Expert-comptable
Commissaire aux Comptes

PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	40 822
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	360
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	**41 182**

CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 616
Dettes fiscales et sociales	12 095
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	**19 711**

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	690	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	**690**	

IN EXTENSO
AUDIT ALSACE
5 Allée d'Helsinki
67300 SCHILTIGHEIM
Tél. : 03 90 20 81 00
Expert-comptable
Commissaire aux Comptes

In Extenso

In Extenso Audit Alsace

5, Allée d'Helsinki
Espace Européen de l'Entreprise
BP 50043 Schiltigheim
67012 Strasbourg Cedex

Tél. : +33 (0)3 90 20 81 00
strasbourg@inextenso.fr
www.inextenso.fr

BUFO

Association

11, rue Turenne
68000 COLMAR

Rapport spécial

du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

In Extenso

BUFO

Association

11, rue Turenne
68000 COLMAR

Rapport spécial du commissaire aux comptes

sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos
le 31 décembre 2020

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

In Extenso

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Schiltigheim, le 07 juin 2021

Le commissaire aux comptes

In Extenso Audit Alsace

Michel BUCHSER